

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

Offices, annonces et titulaires. — II Ordo des fidèles. — III Le désarmement général. — IV Les mauvaises lectures. — V Livres à l'index ou dangereux. — VI Ordinations. — VII J'attends mon tour. — VIII Aux prières. — IX Variétés. — X Bibliographie, procédure moderne dans les causes disciplinaires et criminelles. — XI Informations.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale, — Mercredi, le 28. — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Vendredi, le 30. — A 8 heures, service anniversaire de M. le chanoine Paul Leblanc. — Les membres du clergé y sont spécialement invités.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 25, on annonce la fête de saint Michel (solennité remise au 2e dim. d'oct.) et celle du Saint-Rosaire, avec l'indulgence plénière *toties quoties* là où est établie canoniquement la confrérie du Saint-Rosaire.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 9 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe), de Saint-Placide et de Saint-Bruno.

DIOCÈSE DE ST-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Denis; solennité de celui de Saint-François-d'Assise (Freligsburg).

J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 2. — Fête du Saint-Rosaire, 2e cl.; introit *Gaudeamus*; mém. du 18e dim. après la Pent.; préf. de la sainte Vierge; év. du dim. à la fin. — Aux IIes vêpres (ant. *Quae est ista*) mém. des SS. Anges gardiens (ant. *Omnes sunt*) et du dim. (ant. *Tulit ergo*).

J. S.

LE DESARMEMENT GENERAL



E czar Nicholas II vient de faire adresser par le comte Mourawieff à la chancellerie de toutes les Puissances une note les invitant à une conférence, en vue d'arriver au désarmement général des nations.

Voici cette note dont l'importance n'échappera point à nos lecteurs :

* * *

« Le maintien de la paix générale et une réduction possible des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations se présentent dans la situation actuelle du monde entier comme l'idéal auquel devraient tendre les efforts de tous les gouvernements.

« Les vues humanitaires et magnanimes de S. M. l'Empereur, mon auguste maître, y sont entièrement acquises, dans la conviction que ce but élevé répond aux intérêts les plus essentiels et aux vœux légitimes de toutes les Puissances : le gouvernement présent serait très favorable à la recherche, dans la voie de la discussion internationale, des moyens les plus efficaces à assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable, et à mettre avant tout un terme au développement progressif des armements actuels.

« Au cours des vingt dernières années les aspirations à un apaisement général se sont particulièrement affirmées dans la conscience des nations civilisées. La conservation de la paix a été posée comme le but de la politique internationale. C'est en son nom que les grands Etats ont conclu entre eux de puissantes alliances ; c'est pour mieux garantir la paix qu'ils ont développé dans des proportions inconnues jusqu'ici leurs forces militaires et continuent encore à les accroître sans reculer devant aucun sacrifice.

« Tous ces efforts pourtant n'ont pu aboutir encore aux résultats bienfaisants de la pacification souhaitée. Les charges financières, suivant une marche ascendante, atteignent la prospérité publique dans sa source. Les forces intellectuelles et physiques des peuples, le travail et le capital, sont en majeure partie détournées de leur application naturelle et consommées improductivement. Des centaines de millions sont employés à acquérir des engins de destruction effroyables qui, considérés aujourd'hui comme le dernier mot de la science,

sont
nou'
grès
ou fi
sent,
moir
« l
arme
celle
jours
peint
procl
tient
hume
les r
tel es
« P
propo
dités
s'occu
« C
le sièc
les eff
pher
troub
« El
tion se
la séct

Cett
pays.
L'O
initiati
« homr
« No
parce q
ment «
Léon X
nations

sont destinés demain à perdre toute valeur à la suite de quelque nouvelle découverte dans ce domaine. La culture nationale, le progrès économique et la production des richesses se trouvent paralysés ou faussés dans leur développement : aussi, à mesure qu'ils s'accroissent, les armements de chaque Puissance répondent-ils de moins en moins au but que les gouvernements s'étaient proposé.

« Les crises économiques, dues en grande partie au régime des armements à outrance et au danger continu qui git dans cet amoncellement du matériel de guerre, transforment la paix armée de nos jours en fardeau écrasant que les peuples ont de plus en plus de peine à porter. Il paraît évident dès lors que si cette situation se prolongeait, elle conduirait fatalement à ce cataclysme même qu'on tient à écarter et dont les horreurs font frémir à l'avance toute pensée humaine. Mettre un terme à ces armements incessants et rechercher les moyens de prévenir des calamités qui menacent le monde entier, tel est le devoir suprême qui s'impose aujourd'hui à tous les Etats.

« Pénétrée de ce sentiment, Sa Majesté a daigné m'ordonner de proposer à tous les gouvernements dont les représentants sont accrédités près la cour impériale, la réunion d'une conférence qui aurait à s'occuper de ce grave problème.

« Cette conférence serait, Dieu aidant, d'un heureux présage pour le siècle qui va s'ouvrir ; elle rassemblerait dans un puissant faisceau les efforts de tous les Etats qui cherchent sincèrement à faire triompher la grande conception de la paix universelle sur les éléments de trouble et de discorde.

« Elle cimenterait en même temps leurs actions par une consécration solidaire des principes d'équité et de droit sur lesquels reposent la sécurité des Etats et le bien-être des peuples. »

* * *

Cette généreuse initiative est bien accueillie dans la plupart des pays.

L'Osservatore romano publie la note suivante : « La généreuse initiative prise par le czar mérite sans doute le plus respectueux hommage et les plus sincères éloges.

« Nous avons exprimé et nous exprimons encore ces sentiments parce que les intentions pacifiques du jeune Souverain sont pleinement conformes à celles qui ont été plusieurs fois manifestées par Léon XIII, qui désire vivement la paix parmi les peuples et les nations. Nous faisons donc des vœux ardents pour que, malgré les

difficultés à surmonter pour atteindre pratiquement ce très noble but, la généreuse pensée du puissant Souverain puisse être traduite en acte pour la paix universelle de l'Europe et du monde. »

* *

On télégraphie d'autre part de Rome :

M. Tcharykow, ministre de Russie près du Vatican, est arrivé de Sorrente, où il se trouvait en villégiature, spécialement pour communiquer à Son Eminence le cardinal Rampolla la circulaire du comte Mourawieff. Le cardinal Rampolla lui a exprimé son admiration pour l'initiative prise par le czar, en faisant remarquer la conformité de ce projet avec les vœux maintes fois exprimés par le Pape.

* *

En outre, Son Eminence a annoncé à M. Tcharykow que le Saint-Siège répondrait officiellement à la communication du gouvernement russe, ajoutant que dès le 28 août le Pape avait télégraphié au czar pour le féliciter.

Le Pape a également adressé ses félicitations au czar à l'occasion des récentes dispositions prises par ce dernier pour que les Uniates polonais puissent professer le catholicisme selon le rite latin, au lieu de l'ancien rite grec que des ukases ont jadis abolis dans toute la Russie.

LES MAUVAISES LECTURES



UN des plus grands ennemis de la foi et des mœurs, ce sont les mauvaises lectures. Son Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, en a fait le sujet d'une Lettre pastorale. Nous en reproduisons quelques passages :

« L'Eglise les a toujours prescrites (les mauvaises lectures) ; toujours les Pères et les Docteurs ont fait entendre contre elles leurs cris d'alarme, et les Conciles leurs anathèmes.

« Or, ce mal ne fut jamais plus universel ni plus mortel qu'aujourd'hui.

« Plus mortel : l'immoralité a pleine faculté de se produire dans le roman et le journal : elle s'y montre effrontément, rejetant même le masque de l'art, comme une précaution inutile.

« Plus dans to ment r mais la favoris au voisi temps d « Aus « Un de dégr condui une au grossièr relief t en effle tristess baptêma maine e « Il fa de tels l qu'ils s des chr Seignei beauté tante pr

Extrait de



reux poi qui vou circulati vos parc

« Plus universel : l'instruction plus avidement répandue dans toutes les classes de la société, et séparée de l'enseignement religieux, qui ne devrait pas seulement l'accompagner, mais la pénétrer toute entière, l'instruction, telle qu'on la donne, favorise dans les esprits la curiosité insoumise et indiscreète, si voisine de la curiosité malsaine. Elle lui permet en même temps de se satisfaire.

« Aussi les auteurs et le public ont perdu toute retenue.

« Un art nouveau a paru, qui semble s'être donné la fonction de dégrader l'homme et de l'enfermer dans les instincts et la condition de la bête. Loin de prêter à la passion un prestige et une auréole imaginaires il la limite à un fond de sensualité grossière ; il prend plaisir à la faire ressortir et à mettre en relief toutes les tares et toutes les laideurs. On a le sentiment, en effleurant quelques-unes de ces pages, d'être avili. Quelle tristesse qu'un peuple chrétien, qui a sur le front l'eau du baptême, laisse paraître au jour des livres où la dignité humaine est à ce point ravalée !...

« Il faudra dire, à la honte de notre temps, que non seulement de tels livres ont trouvé des éditeurs sans scrupules ; mais qu'ils sont entrés dans des maisons où le crucifix préside, que des chrétiens, « membres du Christ, » qui savent que Notre-Seigneur s'est revêtu de la nature humaine et l'a ornée d'une beauté divine, en ont suivi et goûté, dans ces pages, la révoltante profanation...

LIVRES A L'INDEX OU DANGEREUX

Extrait d'une lettre-circulaire de Mgr l'archevêque
de Québec à son clergé — 1er septembre 1898

L est important de pouvoir renseigner les fidèles sur les noms des auteurs dont les ouvrages sont au catalogue de l'Index, ou sont considérés comme dangereux pour les lecteurs. — Voici une liste préparée avec soin, qui vous permettra d'éliminer un bon nombre de livres de la circulation, et de sauvegarder par là la foi et la moralité de vos paroissiens.

Auteurs dont les ouvrages sont à l'Index

BALZAC (de). Toutes ses œuvres. — BÉRANGER. Chansons — DUMAS (Alexandre, père et fils). Tous leurs romans ; la question du divorce. — GEORGES SAND. Toutes ses œuvres. — HUGO (Victor). Notre-Dame de Paris ; Les Misérables. — KARDECK (Allan). Ses ouvrages sur le spiritisme. — LAMARTINE. Souvenirs ; Impressions ; Pendant un voyage en Orient ; Jocelyn ; La chute d'un ange. — LAROUSSE. Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. — MURGER (Henri). Tous ses romans. — RENAN. Presque tous ses ouvrages. — SUE (Eugène). Toutes ses œuvres. — VOLTAIRE. Ses œuvres, excepté le théâtre. — ZOLA. Ses œuvres.

Auteurs dont les ouvrages sont dangereux

Guy de Maupassant. — Pierre Loti. — Xavier de Montépin. — Richepin. — Beaudelaire. — Paul Bourget. — René Maizeroy. — Catulle Mendès. — Gyp. — Mirbeau. — Marcelin. — Lemonnier. — De Rosny. — Paul Marguerite. — Rachilde. — George Beaume. — Alexandre Hepp. — Scribe. — Hughes Le Roux. — L. Bonnetaux. — Dabut de la Forest. — Méry. — Henry Houssaye. — Alexis Bouvier. — Cherbuliez. — Champfleury. — Amédée Achard. — Alfred de Musset. — Edmond About. — Henri Becque. — Les deux Goncourt. — Ferdinand Fabre. — Alfred Assolant. — Huysmans. — Péladanméry. — Pierre Zaccane. — Marquis de Foudras. — Charles Monselet. — Paul de Kock. — Monselet. — George Ohnet. — Octave Feuillet. — Emile Richebourg. — Edouard et Albert Delpit. — Chs. Deslys. — Adolphe Belot. — Ernest et Alphonse Daudet. — Paul Delair. — Jules Mary. — Henry Gréville. — André Theuriet. — Charles Canivet. — Théodore de Banville. — Gustave Droz. — Gustave Aymard. — Ponson du Terrail. — Henri Murger. — Emile Souvestre. — Henri de Kock. — I. Michelet. — Alphonse Karr. — Ernest Capendu. — Hector Malot, etc... etc...

ORDINATIONS

Dimanche, le 18 septembre, dans l'église cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a été ordonné prêtre, pour le diocèse de Montréal :

M. l'abbé Joseph Riopel.

J'attends mon tour

JN temps gris, mélancolique ; sur la mer se traînent des nuages bas et lourds.

Dans les hôtels de la plage, dans les villas on baille désespérément.

« Tu sais, Georges, si c'est ça les vacances ! ! ... »

— Mais enfin, ce n'est pas de ma faute...

— Dis donc... si nous filions ?...

— Filer... où ?

— N'importe où... mais il faut sortir à tout prix de ce cabanon-là... ; j'étouffe, moi, là-dedans... Eh?... dis donc, dans le midi ?

— Quoi, dans le midi ? ...

— Oui !... si nous y filions ! Il y a du soleil. J'ai soif de soleil... »

Et elle parlait, parlait avec ces intonations nerveuses de Parisienne volontaire et gâtée, qui insiste d'autant plus qu'elle prévoit une résistance possible... « N'est-ce pas Georges, que tu m'y mèneras ?... Dis oui ?... »

— Mais enfin, as-tu une idée... un projet ?... »

Déjà, elle s'était assise auprès du guéridon du salon, et là, elle feuilletait les guides... , parlait toute seule... , se répondait à elle-même: « Nîmes ? » Non il y a des courses de taureaux... Je me connais... J'irais... et ça me ferait mal... « Avignon ? » Tous les ministres y ont passé !... « Vichy ? » Encore de l'eau... en bouteilles !... « la Bourboule ? » Ah ! la Bourboule, il y avait à voir la fameuse cane de Pilate... mais des malins, l'an passé, ont démolie la légende... « Marseille ? » Il y a le choléra !

— Pas du tout !

— Enfin, « Nice ? » on n'y va qu'en hiver... et puis, il y a encore de l'eau par là.

— Biarritz, hasarde le mari ?

— Biarritz ? Enfin, tu le fais exprès ! Y a-t-il de l'eau à Biarritz, oui ou non ?

— Evidemment, c'est un plage.

— Alors ! puisque je n'en veux plus de plage ! »

Tout à coup, elle se frappa le front !...

« Une idée ! Ah ! du coup... D'abord, promets-moi que tu acceptes... »

— Dis toujours.

— ...A... à Lourdes !

Lui, joyeusement, allume un cigare : « Ma chère Madeleine, tu es folle... toquée... des païens comme nous à Lourdes ? Ah !... ah ! !... ah ! ! !... » Et il tira, coup sur coup, trois bouffées, en éclatant de rire.

* * *

Sur les bords du Gave se meut une foule immense, bariolée : elle a tout envahi, et l'esplanade qui s'étend devant la Basilique, et l'avenue qui conduit à la grotte ; il y a du monde jusque sur les pointes de rocher qui émergent au-dessus des basses eaux. On dirait une mer immense, dont les vagues battent sans cesse le pied de la grotte, avec un murmure très doux, très recueilli, semblable à une prière.

« Dis, Madeleine, tu n'es pas trop serrée ? »

— Un peu tout de même, mais je veux voir jusqu'au bout...

Et la petite Parisienne, en corsage clair, se lève tant qu'elle peut sur le bout de ses fines bottines jaunes de voyage ; au milieu des remous noirs de soutanes, de redingottes, de mantilles, de toilettes sombres, son chapeau tapageur semble une petite fleur effrontée, poussée là, sous un vent de caprice.

Mais là-bas, sous le feuillage sombre des arbres, le bruit de la foule a grandi. Les malades s'agitent sur leurs civières avec un espoir immense au fond des yeux ; la prière devient plus ardente ; à chaque instant, une supplication, un cri de foi s'élève en note éperdue, vous faisant passer comme un frisson à la surface de la peau... « Jésus !... si vous voulez !... »

« Jésus ! guérissait les autres... Jésus ! fils de David !... »

Tout à coup, au détour des arceaux de pierre, le Saint-Sacrement apparaît ; alors, comme une trainée de poudre, l'émotion gagne, grandit, déborde, éclate !... Les mains se tendent vers la vivante Hostie, les yeux se remplissent de larmes, les voix implorent, comme là-bas en Judée, quand le Christ passait au milieu des siens :

« ... Jésus ! oh ! Jésus ! ... si vous vouliez ! ... Mais que se passe-t-il en moi ? ... Guéri ! ... oh ! mon Dieu ... » *Magnificat ! ... »*

Et la foule répond avec cet accent indraduisible qu'on n'oublie jamais quand on l'a entendu une fois ...

« Et bien ! qu'est-ce que tu en dis, Georges ?

— Ce que j'en dis ? Tiens ! Et il passa la main sur ses yeux encore pleins de larmes ... J'ai pleuré comme une ...

— Madeleine, fit-elle tout bas ! »

*
*
*

Dans la chapelle basse, qui sert de crypte à la Basilique, les confessionnaux sont assiégés. Une jeune femme, toute seule, fait lentement le tour de cette crypte cherchant l'endroit où il y aura le moins de monde. « Ici dix personnes ... une heure à attendre ! » Et elle est fatiguée, la pauvre Madeleine ... Là, huit personnes encore ! ... Pourtant elle ne veut pas partir avant de se réconcilier avec le bon Dieu ... et elle continue sa marche.

Subitement, elle s'arrête ... Ce jeune homme ... là ... dans le milieu de l'allée ... en pleine lumière ... qui se tient debout, les bras croisés ... c'est ... mais oui ... c'est mon mari ... « Pas possible ! c'est toi ... Georges, murmure-t-elle, et qu'est-ce que tu fais là ? »

Et lui, tout bas aussi, mais la fixant bien dans les yeux, avec un bon regard, et scandant toutes ses paroles : « Tu vois ... chère amie, j'attends mon tour ? » *(Fleurs du Bien.)*

AUX PRIÈRES

Sr Donatien, née Marie-Noémi Lavallée, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sr Marie de Sainte-Edith, née Julia Dineen, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Fr. Philippe Franque, catéchiste formé, des clercs de Saint-Viateur, décédé aux Ternes, France.

VARIÉTÉS

Une charmante anecdote

VOICI une charmante anecdote qui a été gracieusement contée par M. Bladé, de l'Académie des Jeux-Floraux, dans l'allocution qu'il a faite à la distribution des prix du Petit Séminaire d'Auch :

En ce temps-là, au Petit Séminaire d'Auch, un aimable poète, l'abbé Nauziel, professait la rhétorique. Il avait publié un volume de poésies sacrées et reçu les sérieux encouragements de Lamartine. Aux heures de récréation, MM. les rhétoriciens récitaient de longues tirades des *Harmonies poétiques*. Par voie de contagion, l'enthousiasme gagna bientôt jusqu'aux élèves des basses classes, jusqu'à Riché, un portier de la vieille roche. Bien entendu, Riché n'était renseigné sur Lamartine que très-indirectement. Raison de plus. Il le tenait, de confiance, pour le prince des poètes passés, présents et futurs.

Un soir d'été, vers les trois heures, Riché vaquait à une occupation importante. Il découpait équitablement, par tranches, des saucissons pour nous les vendre à la récréation prochaine. Arrive un visiteur de haute taille, élégant et svelte, qui salue courtois et souriant :

« Je viens faire visite à M. l'abbé Nauziel.

— M. l'abbé Nauziel ? Il est parti hier soir pour Lectoure, et ne rentrera que demain soir.

— J'en suis fort peiné, et vous m'obligerez de le lui dire. Il faut que je reparte bientôt. Voici ma carte. »

Riché prend la carte et lit :

ALPHONSE DE LAMARTINE.

Les bras lui tombent.

« Comment, comment, Monsieur, c'est vous qui faites tant et tant de vers ? »

— Hélas !

— Attendez, Monsieur de Lamartine ! Attendez ! »

Et Lamartine, ahuri, terrifié, ne bouge plus, tandis que Riché, fiévreux, enveloppe dans le premier journal venu le plus beau de ses saucissons.

« — Prenez ça, Monsieur de Lamartine. Prenez ça ! — Et vous ne l'avez pas volé. C'est moi qui vous le dis, moi Riché. »

En remerciant, Lamartine part avec sa charcuterie. Trois mois plus tard, Riché recevait, en échange, avec une lettre fort aimable, une barrique d'excellent vin, récoltée par le poète dans ses vignobles du Mâconnais.

Mort chrétienne d'une sultanne

Pour devenir sultanne, Mlle de Rivery, après sa capture par les corsaires, avait dû embrasser la religion de Mahomet. Mais, vers l'année 1827, elle tomba malade, et, sur son lit de douleurs, tous les souvenirs de son enfance lui revinrent. Le remords n'était pas loin, Aimée de Rivery manda son fils à son chevet : — Mon fils, lui dit-elle, je vais mourir, et je veux vous demander une dernière grâce. — Mère, répondit Mahmoud, vos désirs sont des ordres pour moi. — Mais c'est très difficile, ce que je veux obtenir. — N'importe ! répliqua le sultan, dites et vous serez exaucée. — Eh bien ! répartit la mourante, c'est que je veux mourir dans la religion de mes pères, et je voudrais voir un prêtre catholique !

Quelque étonnement qu'il en eut, Mahmoud consentit à laisser venir en son palais le ministre du vrai Dieu. Mandant un de ses janissaires, il l'envoya aussitôt porter un firman au supérieur des Capucins du couvent de Saint-Antoine, à Constantinople. Le P. Chrysostome, réveillé de son sommeil (car tout se passait pendant la nuit), crut que sa dernière heure était venue quand il aperçut l'envoyé du sultan. Celui-ci le pria de prendre connaissance du message qu'il apportait et de le suivre au palais. Une barque attendait, et bientôt douze vigoureux rameurs lui firent traverser rapidement le Bosphore. Arrivé au palais et sur un signe du prince, le P. Chrysostome est introduit dans une chambre où gisait la malade, n'ayant près d'elle qu'un médecin et son fils : « Ma mère, dit celui-ci, vous avez voulu mourir dans la religion de vos pères, voici un prêtre catholique ! » Ces paroles dites, le prince sortit, ainsi que le médecin. Pendant une heure, le Capucin resta près de la malade, puis il reçut l'aveu des fautes de cette vie étrange et réconcilia la malade avec Dieu. Lorsque Mahmoud entra près de sa mère, il vit le prêtre tenant entre ses doigts l'Hostie Sainte, que celui-ci avait eu la précaution d'apporter avec lui, et qu'il déposait sur ces lèvres bientôt inanimées. A ce moment suprême, l'auguste et seul témoin de cette scène se précipita le visage contre terre, puis il remercia le P. Chrysostome, qu'il fit reconduire à son couvent.

Bibliographie

—

PROCEDURE CANONIQUE MODERNE
DANS LES CAUSES DISCIPLINAIRES et CRIMINELLES

NOTIONS PRATIQUES SUR LES TRIBUNAUX ECCLÉSIASTIQUES
 ET LE FONCTIONNEMENT DES OFFICIALITÉS

Par M. l'abbé G. Péries

*Ancien professeur de Droit canonique à la Faculté de Théologie de
 Washington, Vicaire à la Sainte-Trinité
 Secrétaire général de l'Académie de Droit canonique.*

1 Vol. in-12 : 4 francs

—

LA présente étude, consacrée à la procédure moderne de l'Eglise dans les *causes criminelles et disciplinaires des clercs*, n'est pas un travail légèrement conçu et hâtivement exécuté. Elle s'est peu à peu condensée à la suite de nombreuses consultations qui furent autrefois adressées à l'auteur par divers membres de la hiérarchie épiscopale des Etats-Unis, qui voulaient bien l'honorer de leur confiance, et aussi par des juges d'officialités diocésaines ou des plaideurs embarrassés.

Nous espérons que ces notions de procédure ecclésiastique où l'exercice du pouvoir judiciaire de l'ordinaire en matière criminelle (et disciplinaire) ainsi que le fonctionnement des officialités se trouvent décrits, ne fourniront au lecteur d'autres pensées que celles d'une considération sincère pour le respect souverain envers la dignité cléricale, pour la tendre charité et la maternelle prudence qui animent la sainte Eglise. Quiconque penserait rencontrer dans ces pages matière à critiques contre l'autorité, secrets de plaidoirie destinés à entraver l'exercice de la justice, attaques dissimulées contre le sage gouvernement de nos pasteurs, ne tarderait pas à constater qu'il s'est trompé. Le but de l'auteur est de mieux faire con-

naître les règles qui président aux jugements ecclésiastiques, en élaguant les formules les plus arides qui en obscurcissent souvent la notion.

On trouvera en appendice, à la fin de cet ouvrage, plusieurs documents qu'il a semblé utile de rassembler pour faciliter davantage l'intelligence de notre texte.

M. l'abbé Péries a dédié son livre à S. Gr. Mgr Turinaz, évêque de Nancy : l'ouvrage porte l'imprimatur du cardinal archevêque de Paris et vient d'être honoré d'une lettre approbative de S. Em. le Cardinal SATOLLI, préfet de la S. C. des Etudes, louant l'ample, saine et sûre doctrine de l'auteur.

INFORMATIONS

Un hommage à Léon XIII

Le docteur Parker, ministre protestant, a terminé une prédication dans l'église congréganiste de Hartford, aux Etats-Unis, par ces paroles qui sont un hommage à l'action pacificatrice de Léon XIII :

« Comme ministre chrétien ou protestant, je déclare et je répète que je contemple avec une gratitude infinie (*unbounded*) et avec un noble orgueil ce vénérable prélat, le Pontife romain, à cause des efforts énergiques qu'il a faits dans sa vieillesse pour éloigner le fléau de la guerre.

« Le Chef d'une Eglise nombreuse et puissante dans presque tous les pays du monde s'est montré animé de l'esprit du Seigneur à qui tous les chrétiens font profession d'obéir. Il s'est ainsi couronné d'une gloire impérissable.

« Non seulement ceux qui croient qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ sur terre — ce que nous-mêmes nous ne croyons point — mais tous ceux qui professent la foi au Christ et qui se qualifient de chrétiens devraient rendre au Pape leurs hommages respectueux.

« C'est grand dommage que les chefs des autres Eglises n'aient point parlé ni agi comme l'a fait le chef de l'Eglise catholique romaine. »

A la mémoire de Don Bosco

Un comité national français vient de se former, en vue d'honorer la mémoire de Don Bosco et de favoriser le progrès de ses œuvres, à l'occasion du 10^{me} anniversaire de sa mort.

La Maison salésienne où repose Don Bosco n'a pour toute chapelle qu'une misérable construction provisoire, bois et plâtre, condamnée par la simple prudence à une démolition prochaine. Cette maison est le Scholasticat de la Société Salésienne, en même temps que le Séminaire de ses missions ; trois cents jeunes gens s'y préparent avec ardeur, en quelque sorte sous le regard de Don Bosco, aux labeurs de l'apostolat. Elever une chapelle à Valsalice, telle est la forme que revêtira l'*Hommage international à Don Bosco*. Elle sera placée sous le vocable de saint François de Sales, ce génie si français et si populaire, que le fondateur des Salésiens a établi leur patriarche et leur modèle.

Don Bosco et ses Fils se réclament à un autre titre de saint François de Sales. Les œuvres de presse ont toujours occupé dans l'apostolat de Don Bosco une place considérable ; les Salésiens, fidèles à l'exemple de leur Père, propagent partout la bonne presse au moyen des imprimeries de leurs nombreuses Ecoles professionnelles. Or, saint François de Sales a été proclamé par S. S. Pie IX patron et protecteur de la presse catholique, peu après avoir reçu le titre de docteur de l'Eglise.

Saint-Etienne à Jérusalem

Le sanctuaire de saint Etienne, à Jérusalem, vient d'être rendu au culte catholique, auquel, jusqu'à sa ruine, il n'avait cessé d'appartenir dans les âges passés.

La nouvelle basilique se dresse sur les substructions mêmes de l'ancienne, aux premières pentes du mont Bézétha, offrant à l'ouest sa façade aux lignes sévères, à l'est le contour de ses absides. Sur ses flancs, comme jadis, s'élèvent les murs d'un monastère. A travers la splendeur de sa colonnade s'entrevoit l'endroit du sol qui but le sang du premier martyr.

Le nouveau temple a été béni solennellement par le patriarche de Jérusalem. L'archevêque grec d'Alep et l'archevêque de Pergen, ci-devant évêque de Vilna, assistaient le patriarche : le premier rappelait les grandes figures des évêques et des

moines grecs à qui appartenait jadis le monastère de Saint-Etienne ; le second, l'évêque polonais, rappelait ces nobles proscrits d'autrefois qui venaient chercher dans la ville sainte un refuge et une consolation.

Jérusalem s'était unie à cette fête, dont personne ne méconnaissait l'importance. Les représentants des consulats de France et de Russie l'honoraient de leur présence.

Le sanctuaire de Saint-Etienne appartient aux Dominicains français.

Etude des saintes Ecritures

Un généreux pair catholique, lord Braye, jaloux d'encourager l'étude des Saintes-Ecritures parmi le clergé, vient de fonder, avec la haute approbation de la hiérarchie épiscopale, un prix annuel d'exégèse. Les religieux et les professeurs d'Ecriture-Sainte sont exclus du concours. En dehors des professeurs, tous les prêtres *séculiers* sont admis à concourir. Le premier examen aura lieu dans la semaine de Pâques 1899.

Le programme comportera l'exégèse générale des Evangiles selon saint Luc et selon saint Jean, ainsi que de la première Epître aux Corinthiens et de l'Epître aux Hébreux (texte grec et vulgate). Chaque candidat devra écrire une dissertation sur les Evangiles, une autre sur les Epîtres, et une troisième sur le Nouveau Testament en général. Trois heures seront accordées pour chacune de ces épreuves.

Le prix consistera en une somme de 100 livres sterling, (2,500 francs), sur lesquelles 40 livres seront consacrées à un voyage à Rome.

Une encyclique de Léon XIII sur l'éducation des jeunes filles

— D'après une information que publient simultanément plusieurs journaux catholiques d'Europe, une encyclique du pape sur l'éducation de la jeunesse sera publiée prochainement.

Elle tracera notamment les diverses règles à suivre par les maisons d'éducation religieuses pour jeunes filles, en vue de mettre cette éducation en rapport avec toutes les nécessités du temps présent.

Léon XIII y rappellera les doctrines traditionnelles de l'Eglise sur le rôle de la femme dans la famille et la société.

La question du travail industriel de la femme, qui a été

beaucoup agitée dans ces derniers temps, surtout depuis le Congrès international de Zurich, serait aussi abordée par le document pontifical.

Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle

Les EEmes cardinaux, ainsi que les prélats officiers et consultants de la Sacrée-Congrégation des Rites, ont été convoqués au Vatican, en séance dite préparatoire, pour l'examen et le vote en deuxième instance sur les miracles attribués à l'intercession et proposés pour la canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'admirable Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Sur les trois miracles qui avaient été proposés de ce chef à la séance anté-préparatoire du 20 juillet 1897, la postulation de la cause en représente maintenant deux dont les preuves paraissent être plus complètes et décisives et qui suffisent d'ailleurs, s'ils sont bien établis et reconnus authentiques, pour que l'on puisse procéder à la canonisation. Auparavant, il faudra encore une troisième séance dite générale pour le vote en troisième instance et définitif à donner par écrit en présence du Souverain-Pontife. C'est alors seulement que Sa Sainteté se réservera de promulguer, s'il y a lieu, le décret sanctionnant l'authenticité des miracles et de statuer par un dernier décret que, tout bien considéré, on peut procéder sûrement à la canonisation.

Madagascar

Le Souverain-Pontife a divisé le nord de Madagascar en deux vicariats, limités entre eux par le 18^e de latitude, et appelés l'un vicariat de Madagascar septentrional et l'autre vicariat de Madagascar central. Ce dernier demeure confié, comme précédemment, aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus, et le premier est confié aux missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Deux autres brefs du même jour confèrent au R. P. François-Xavier Corbet, membre de cette dernière congrégation, le double titre d'évêque titulaire d'Obla et de vicaire apostolique de la nouvelle mission du nord de Madagascar.